

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 24 juillet 2015

Dossier de presse

L'État se mobilise aux côtés de l'organisateur et des communes pour un Tour des Yoles en toute sécurité



26 juillet – 2 août 2015

L'édition 2015 du Tour des yoles rondes se déroulera du dimanche 26 juillet au dimanche 2 août 2014. Cette manifestation est un événement sportif et culturel majeur, qui attire à chaque étape des dizaines de milliers de spectateurs.

La Fédération des yoles rondes, organisatrice de l'événement, est responsable en premier ressort de la sécurité de la manifestation sportive elle-même. Cependant, au vu de l'ampleur de l'événement et de l'affluence constatée à chaque étape, l'État, avec les communes, met en œuvre un dispositif de prévention des risques et de maintien de l'ordre public.

Une préparation qui commence bien en amont du Tour

Ces derniers mois se sont tenues des réunions relatives aux **dispositifs de sécurité terrestre et maritime mis en place par l'État**, à l'occasion de l'édition 2015 du Tour des yoles.

L'ensemble des services de l'État impliqués – Sous-préfecture, Direction de la Mer, CROSS AG, Gendarmerie et Police nationales, SDIS, DAAF, DEAL, DIECCTE et la délégation à la sécurité routière ont coordonné leurs actions en lien étroit avec l'organisateur et les maires des communes concernées. L'objectif est de permettre au Tour de conserver la dimension festive qui est la sienne et d'assurer les meilleures conditions de sécurité, tant pour les compétiteurs que pour les spectateurs.

Un dispositif de sécurité en mer comme à terre

Chaque jour, et selon les étapes, entre 180 et 250 fonctionnaires et militaires, issus de la Gendarmerie et de la Police nationales, de la Direction de la mer, du CROSS Antilles-Guyane, de la DAAF et de la DIECCTE, du SDIS seront mobilisés. Ils s'appuieront pour ce faire sur les moyens nautiques, hélicoptères et terrestres de l'État.

Le dispositif mis en œuvre comporte deux volets :

- un **volet sécurité en mer** : sécurité de la course en appui des moyens mis en œuvre par l'organisateur, opérations de contrôles du respect des règles en vigueur sur les embarcations spectatrices ;
- un **volet sécurité sur terre** : sécurité des installations temporaires mises en place dans les villes-étapes, prévention des troubles à l'ordre public, contrôles routiers, secours à personne, contrôles portant sur le respect des normes sanitaires, du code du travail et, la lutte contre les fraudes.

Plus précisément :

La gendarmerie et la police nationales assureront une mission de sécurisation générale des étapes, à terre et en mer dans le but de prévenir tout trouble à l'ordre public. A cette fin, les dispositifs de sécurité mis en place viseront notamment à détecter la détention d'armes de toutes catégories et, à les retirer.

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr 2/4

Le SDIS armera les postes de secours installés sur les sites-étapes, en lien avec les associations agréées de protection civile. **Le SAMU** sera mobilisé, le cas échéant, en fonction de la gravité des interventions.

La DAAF et la DIECCTE coordonneront leurs interventions auprès des professionnels pour relever les infractions aux règlements sanitaires, au code du travail et les fraudes associées.

Pour coordonner l'action de l'ensemble de ses acteurs, un **poste de commandement opérationnel (PCO) placé sous la responsabilité du Préfet ou de son représentant** sera ouvert dans chacune des communes d'arrivée afin d'assurer la coordination de l'ensemble des acteurs, en lien étroit avec l'organisateur. Il comportera un représentant de la commune d'arrivée, de l'organisateur, et de chacun des services de l'État mobilisés.

Chaque matin, un groupe de visite inspectera les installations des communes et les stands des marchands ambulants.

L'interdiction de vente de boissons alcoolisées et de contenant en verre sur les étapes est maintenue en 2014. Le respect de cette interdiction fera l'objet de vérifications auprès des commerçants comme des consommateurs.

La sécurité routière et le tour de Martinique des yoles rondes

Comme chaque année, les équipes de la Sécurité Routière se mobiliseront pour le Tour des Yoles. Aucun accident, aucun drame sur la route ne doit venir gâcher cette grande fête populaire attendue par toute la Martinique.

Le dispositif sera encore renforcé en 2015 :

- Un stand de la Délégation à la Sécurité Routière sera animé par les Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière (IDSR) au sein du Village des Partenaires dans chaque ville-étape, pour sensibiliser le public (questionnaires, documentation, jeux).
- Un maillot « SÉCURITÉ ROUTIÈRE, TOUS RESPONSABLES » sera attribué chaque jour au plus jeune yoleur de l'équipe gagnante ;
- un « pack Sécurité routière » sera remis au plus jeune membre de l'équipage des cinq premières yoles de chaque étape ;
- les messages Sécurité routière et incitations à une conduite responsable seront intégrés dans les animations-podium du Tour à chaque étape.

L'accent pour l'ensemble de la mobilisation sera mis tout particulièrement sur l'enjeu alcool : « CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUE NE BOIT PAS ».

Du 26 juillet au 2 août, la Délégation à la Sécurité Routière ira tous les jours avec ses militants bénévoles au contact du public pour que cet événement majeur soit pleinement un temps de bien-être, de convivialité sportive et de fête sans accident et sans dommage.

Un dispositif qui s'appuie sur l'expérience des précédentes éditions

Au cours du 30^{ème} tour de Martinique des Yoles rondes 2014, les différents dispositifs de sécurité mis en place ont porté leurs fruits.

Premier système dissuasif, les barrages filtrants installés en amont des fronts de mer ont permis de saisir 398 armes (contre 259 en 2014, à prendre en compte dans ces chiffres l'annulation de deux étapes).

Par ailleurs, 190 infractions au code de la route ont été relevées dans le cadre d'opération de sécurité routière menées à l'issue des étapes (contre 167 en 2014).